



Coordination des Syndicats CGT de Verallia

Votre force pour l'avenir



Suite des mobilisations salaires

Et point sur les négociations à venir...

Les mobilisations se poursuivent dans les 7 usines de Verallia pour arriver à obtenir une augmentation équivalente aux 1 % du SMIC avec un plancher de 50 €. (8h de grève / mois / salarié)

Si les verriers veulent que leurs salaires ne se fassent pas rattraper par le SMIC, et restent plus hauts que les autres entreprises du fait des pénibilités subies, les grèves doivent se poursuivre et s'amplifier.

Il est important que le nombre de grévistes augmente, pour que la direction mesure et prenne en compte l'exigence salariale qui remonte des verriers.

Il est possible de revaloriser les salaires, comme vient de le faire un autre grand Verrier.

La Direction de OI propose : 0,7 % d'augmentation générale et 0,5 % en individuel, la prime annuelle augmenterait de 57 €, un 3^{ème} jour d'absence payé serait accordé pour enfant malade jusqu'à 16 ans. Plus d'autres négociations sur divers primes.

Mais le fixe et garanti mensuel est bien supérieur aux propositions de Verallia.

Lors de la mise en bourse de Verallia, en octobre 2019, les actionnaires principaux (Apollo, la BPI et les 40 dirigeants) ont remboursé leur mise de départ et ont fait un milliard de plus-value en 2 ans et demi. Cette plus-value a été payée au Luxembourg pour éviter d'être imposée en France et a été détournée dans les îles Caïmans, paradis fiscal sur la liste noire !

Autrement dit l'état français, via la BPI, fait de l'optimisation fiscale contre les intérêts de l'état français tout en aidant le fond Apollo à éviter le fisc français !

- **Le PDG s'est octroyé une augmentation de salaire de 23 % juin 20 !**

Sur quelle base ? Sa gestion industrielle de Verallia ou la plus-value réalisée ???

La CGT a bien son avis, nous vous laissons vous faire le vôtre.

- **Et pour les salariés : l'autre partie du gâteau, c'est-à-dire les efforts et l'austérité !?**

Dénoncer ceci ne suffit pas pour faire changer les choses !

La CGT a de nouveau rencontré Eva Joly pour travailler le sujet et éventuellement préparer une action en justice. Mais ce sera long, et ne rendra pas l'argent aux salariés ! (*un tract sortira prochainement*)

Il est important que "tous" les salariés comprennent que face à cette financiarisation de l'économie, où tout le monde ne devient qu'un chiffre et un pion sur l'échiquier, un grand Monopoly géant dans la vie réel. Où les salariés de toutes catégories professionnelles se retrouvent réduits à néant du jour au lendemain, sans tenir compte de l'investissement et des efforts fournis jusqu'alors !

Les salariés qui se rebellent et se mobilisent contre ces pratiques douteuses, déloyales, inadmissibles, doivent être de plus en plus nombreux !!! C'est bien l'unité et le nombre de salariés impliqués et mobilisés qui feront bouger les lignes !

Chacun ne peut pas lutter seul dans son coin pour contrer ces mastodontes sans scrupules qui disent ouvertement vouloir réduire les capacités de production en France pour les augmenter dans les pays européens limitrophes !

Réduire des capacités de production en France signifie réduction des emplois à tous niveaux et pour toutes les catégories de personnel !

La raison systématiquement évoquée (la compétitivité) n'est pas justifiée ni légitime ! Il suffit de lire le paragraphe sur la plus-value pour voir les réelles motivations des efforts demandés aux salariés !

Les grèves ont pesé et fait bouger les lignes.

Les négociations à la VOA avancent dans le bon sens... à Cognac Le Directeur Général s'est impliqué personnellement pour garantir à chaque salarié licencié un reclassement en CDI. Pour les 4 salariés licenciés, 1 ont retrouvé un CDI, 1 a un CDD de 7 mois et si l'essai est concluant il sera transformé en CDI, Mais, même si la direction n'a pas négocié d'accord, nous voyons les premiers résultats. Pour le moment, la direction respecte ses engagements pris dans les médias. (*à suivre*). **Mais les salariés de COGNAC resteront mobilisés**

jusqu'au reclassement du dernier des 22 autres salariés. La CGT ne comprend pas c'est politique de refus de négociation, où la DG préfère perdre l'argent et mettre en péril la fidélité de nos clients.

Quelle image de Verallia donne cette direction à nos clients ?

Les négociations vont être nombreuses et sur de nombreux sujets cette année. Il est important de ne pas les bâcler et de prendre notre temps de bien négocier, car le résultat aura des conséquences sur les salariés pour plusieurs années, voire des décennies !

C'est pourquoi la CGT demande à la Direction de Verallia de finir les négociations salaires 2021 avant de commencer à lancer d'autres négociations !

Et après seulement, nous pourrons nous lancer dans des négociations pour le pacte de croissance et de compétitivité.

! Pour bien négocier, nous devons retrouver la confiance, ce qui commence par la loyauté !

Les documents obligatoires doivent être préparés et mis à disposition des élus sans que ceux-ci n'aient à les réclamer (*exemple documents sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes obligatoires depuis 2015 et qui n'existent pourtant toujours pas, et ne sont donc pas remis aux élus en février 2021 alors que les NAO ont commencé le 8 décembre 2020*)

Les documents utiles et nécessaires aux élus pour bien négocier doivent leur être remis avant les réunions plénières afin de préparer la réunion, les revendications, et d'échanger de manière plus constructive lors des réunions de négociations.

La Direction Générale doit arrêter son chantage à l'emploi en cessant de menacer de fermer un four ou d'arrêter une ligne lorsqu'elle rencontre les syndicats, c'est pourquoi ce pacte doit garantir sur le long terme le maintien de nos capacités de production en France bien au-delà de 3 ans.

La Direction Générale doit solder de bonne manière les 3 problèmes locaux (*Reclassements à Cognac, Arrêt des 2 licenciements des lanceurs d'alerte amiante à Chalon, garantie de maintien des acquis pour les salariés de la VOA lors de la Fusion*).

La Direction doit s'engager en négociant une bonne GPEC (*Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences*) qui garantira par écrit avec un engagement signé (*accord*) la pérennité des capacités de Production en France (*Fours et lignes*).

La Direction doit respecter ses engagements pris dans le cadre du PSE qui prévoyaient des investissements et des améliorations des conditions de travail suite aux suppressions d'emplois (*Les salariés partent, mais les investissements et améliorations ne sont pas là*)

Pour la négociation de ce pacte, la CGT joue le jeu !

Elle priorise le dialogue social avant la grève.

Mais la direction Générale doit être loyale et respecter la loi ainsi que les bonnes méthodes du dialogue social pour que les élus formés et les réunions mieux préparées soient des outils efficaces au service des futures relations sociales. Tout est à reconstruire au sein de notre entreprise, la CGT a toujours su négocier et l'a démontré lors de la vente de Verallia à Apollo avec la négociation d'une soixantaine d'accords qui ont été signés par la CGT !

La négociation doit tenir compte des intérêts des salariés et de la satisfaction de leurs revendications !

La CGT ne représente pas les actionnaires, elle est créée et composée de salariés pour défendre leurs intérêts individuels et collectifs.

Les salariés triment durement pour arriver à ce que notre entreprise soit aussi profitable et créatrice de richesses, souvent au détriment de leur santé avec les nombreuses nuisances et pénibilités existants dans notre métier, il est important de tout faire pour travailler dans les meilleures conditions possibles, et que les salariés ne soient pas jetés quand leur santé défaille !

Des investisseurs socialement responsables : ça existe ! Le projet "Jéroboam" pour une mise en bourse socialement responsable est toujours d'actualité (*et disponible sur le blog de la CGT Verallia Chalon*)

Construisons ensemble notre entreprise de demain, pour que les richesses créées profitent aux salariés durant leur vie professionnelle et que chacun puisse faire sa carrière professionnelle à Verallia.